

A l'assemblée des *loyaux* de Québec, tenue hier pour protester contre les résolutions de M. Lafontaine, il y avait beaucoup de personnes ne partageant pas l'opinion de ceux qui l'avaient convoquée ; car quelqu'un ayant proposé *trois hourras* pour Papineau, il y eut autant de voix qui y répondirent qu'il y en eut ensuite pour *grogner* contre lui. Il y a là une consolation pour les amis de ce monsieur : c'est que ceux qui l'approuvent parlent, tandis que ceux qui ne l'aiment pas *grogne*nt.

Hier deux tories faisaient de la politique de coin de rue de la manière suivante :

— Oh my ! my ! avez-vous jamais entendu parler d'une pareille audace, d'une pareille infamie ! Payer les rebelles, payer ceux qui ont voulu nous massacrer, nous ruiner, nous imposer une république ! Etes-vous prêt à vous soumettre à semblable tyrannie ?

— Oh never ! never ! never I say. Je quitterai plutôt le pays, et le gouvernement anglais s'arrangera comme il pourra.

— Vraiment ! eh bien moi, je ne prendrai point la chose aussi tranquillement. Nous avons parlé de cette affaire dans notre voisinage et nous avons bien décidé que nous ne laisserions jamais payer une somme comme celle qu'on veut voler aux loyaux pour récompenser la Haute-trahison.

— Fameux ! mais comment vous y prendrez-vous pour cela ?

— Oh ! il y a plusieurs moyens. D'abord en voici un que la *Gazette* de Montréal a suggéré. On n'a qu'à égorger les canadiens-français, à les faire disparaître de la surface du sol. Ils veulent soulever le lion britannique, eh ! bien qu'ils en subissent les conséquences.

— Oui, mais, j'y réfléchis un instant. C'est un moyen qui me paraît cruel et ma religion me laisse certain scrupule.... je pense aussi à une autre raison. J'ai établi un magasin d'épicerie qui commence à être joliment achalandé et, chose singulière, je crois que je ne vends rien qu'à ces scélérats de rebelles canadiens-français. Si on les égorge tous sans distinction que va devenir mon commerce d'épicerie ? Dites-moi donc quel est l'autre moyen ? S'il était possible d'empêcher l'abominable mesure de M. Lafontaine, sans répandre autant de sang, je préférerais cette manière à l'autre.

— Eh bien ce serait d'organiser une bonne bande de déterminés et de marcher sur Montréal et Monkland, de prendre le gouverneur, de lui représenter qu'il ne devrait point sanctionner l'acte de spoliation contre ses compatriotes et lui dire que s'il persiste, non seulement ses jours sont en danger, mais qu'il expose la domination britannique !

— Mais c'est de la véritable rébellion contre la reine que vous prêchez-là. Moi je suis loyal et je n'aimerais point à me jeter dans de semblables excès. Massacrer tous les Canadiens serait encore quelque chose de passable, mais menacer le gouverneur, le représentant de Sa Majesté, je vous avoue que j'aurais de la peine à m'y décider.

— Au diable la loyauté quand il s'agit d'argent ! moi voyez-vous, je n'entends point raison sur cet article là. Voir faire au gouverneur le discours du trône en français m'avait déjà furieusement indigné ; pourtant, j' commençais à m'y faire ; mais je n'y tiens plus, quand on me dit qu'on va prélever des impôts pour payer les rebelles de Montréal. En attendant j'irai à la grande assemblée cet après-midi, protester par ma présence contre les audacieuses prétentions de M. Lafontaine.

— Comme cela vous n'avez point d'autre moyen de détourner cette calamité ?

— Oui, je vois qu'il est question de cela dans les journaux loyaux du Haut-Canada. Leur idée me paraît ingénieuse.

— Dépêchez-vous donc de m'en faire part.

— Voici ce que c'est. Il disent que le ministère ayant la majorité il serait inconstitutionnel de rien entreprendre contre sa mesure aujourd'hui par des moyens violents.